



**CONSEIL SYNDICAL DU SPUQ 2016-2017**

Le 19 janvier 2017

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

**RÉACTION DU SPUQ AU RAPPORT SUR LA DÉCENTRALISATION ORGANISATIONNELLE ET BUDGÉTAIRE À L'UQAM (3) : RÉAFFIRMATION DE LA POSITION SYNDICALE DU 17 NOVEMBRE 2016 ET GESTION DE DIFFÉRENTS BUDGETS PAR LES DÉPARTEMENTS**

- ATTENDU le processus de consultation lancé par le recteur à la suite du dépôt du *Rapport sur la décentralisation organisationnelle et budgétaire à l'UQAM*;
- ATTENDU les nombreuses résolutions et avis départementaux déposés sur ce Rapport;
- ATTENDU la résolution du Conseil syndical du 17 novembre 2016 (16CS708) qui demande au Conseil d'administration à l'instar de plusieurs avis et résolutions départementales, la prolongation de la consultation sur ce sujet jusqu'au printemps prochain; dénonce et refuse toutes les modifications en cours des responsabilités et pouvoirs dans les unités départementales et facultaires; refuse le mode de gestion proposé et la définition de la collégialité telle qu'elle est comprise dans le rapport; et s'oppose à toute transformation de la structure organisationnelle de l'UQAM qui retirerait aux Assemblées départementales, aux Comités de programme et à la Commission des études leurs prérogatives;
- ATTENDU la résolution du Conseil syndical du 17 novembre 2016 (16CS709) qui demande à la direction, à l'instar de plusieurs avis et résolutions départementales, des compléments d'information, des données et des analyses sur différents manquements du Rapport, avant la fin de la consultation;
- ATTENDU les demandes effectuées par des assemblées départementales d'une décentralisation budgétaire;

**IL EST RÉSOLU QUE LE CONSEIL SYNDICAL :**

- RÉAFFIRME** son opposition à toute transformation de la structure organisationnelle de l'UQAM qui modifierait son mode de gestion participatif et retirerait aux Assemblées départementales, aux Comités de programme et à la Commission des études leurs prérogatives;
- RÉITÈRE** sa dénonciation et son refus de toutes les modifications en cours des responsabilités et pouvoirs dans les unités départementales et facultaires;
- RÉITÈRE** sa demande d'une prolongation de la consultation jusqu'au printemps avec celle des compléments d'information, des données et des analyses à fournir d'ici là;
- DEMANDE** que, dès le budget 2017-2018, soient retournées aux départements l'entière gestion de leur budget d'auxiliaires d'enseignement, une part significative des surplus engendrés par le dépassement des moyennes cibles aux cycles supérieurs, et de conserver pour l'année suivante les économies et surplus réalisés.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
(1 contre)  
(1 abstention)

**Syndicat des professeurs et professeures  
de l'Université du Québec à Montréal**

Case postale 8888, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3P8  
Téléphone : 514/987-6198 – Courriel : spuq@uqam.ca – www.spuq.uqam.ca